

ALLEGATIONS EN COSMETIQUE : QUELS TESTS CHOISIR ?

OBJECTIFS

- Connaître le contexte réglementaire des allégations.
- Savoir choisir les allégations.
- Appréhender les méthodologies des tests d'innocuité et d'efficacité, preuves des effets revendiqués.

PROGRAMME

- 1-Contexte réglementaire des allégations des produits cosmétiques
- 2-Contexte réglementaire des tests cliniques pour les produits cosmétiques
- 3-Types de tests cliniques : innocuité, usage, efficacité
- 4-Choix des allégations
- 5-Méthodologies des tests d'innocuité et d'efficacité, preuves des effets revendiqués

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
-

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÈGLEMENTATION PRODUITS FINIS

16

COSMED **Academy**



Présentiel
ou à distance



7h (1 jour)
9h-17h



Christine BRAUD
Experte en évaluations dermocosmétiques et prestations réglementaires et toxicologiques. Docteur en Pharmacie, D.U. de Phytothérapie et Aromathérapie. Titulaire d'un D.U. d'Évaluateur de la sécurité et des risques toxiques



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Service réglementaire, R&D
Participants : 3 à 10 max



14 mars 2024
ou
3 décembre 2024



Connaître le règlement
cosmétique



Adhérent : 504€ TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 624€ TTC/jour